

ENVEOVENT^F DUO

Façade à isolation répartie intégrant un système d'étanchéité à l'air et à l'eau

La façade, sur structure poteau-poutre ou poteau-dalle, sera réalisée selon le procédé EnveoVent^F Duo, conformément à l'Avis Technique n°2.1/15-1705_V2 (ancienne dénomination : Façade F4). Elle est constituée d'un système d'isolation par l'extérieur, d'un système d'isolation par l'intérieur et d'un système d'étanchéité à l'air et à l'eau. La pose est décrite en deux lots : le lot façade pour l'intervention par l'extérieur et le lot plaquiste pour le doublage intérieur.

LOT FAÇADE – PARTIE COURANTE

Les Platines Duo assurent la fixation et le réglage de l'ossature de la façade. Elles seront posées avec un entraxe horizontal de 600 mm. Les platines seront fixées au nez de dalle pour les structures de type poteau-dalle ou poteau-poutre, ou sur charpente métallique. L'épaisseur des Platines Duo sera fonction du dimensionnement mécanique.

Les Profilés Duo constituent l'ossature principale de la façade et n'ont pas de fonction structurelle pour le bâtiment. Ils seront disposés verticalement à entraxe 600 mm.

La justification des Platines Duo et des Profilés Duo sera fournie par la BU Façades légères de Saint-Gobain Solutions France, sur la base du plan de calepinage d'exécution.

L'isolant en laine de verre, de type Isofaçade 32 ou Isofaçade 30 de la société Isover, d'épaisseur 120 mm, sera disposé entre les Profilés Duo et fixé mécaniquement par des chevilles étoiles de type Inco II de la société Etanco. L'isolant bénéficiera d'un certificat ACERMI, précisant son Euroclasse, sa conductivité thermique, ainsi que le caractère non hydrophile et semi-rigide du produit.

La Membrane Duo, assurant le rôle de pare-pluie, sera mise en œuvre verticalement avec un recouvrement de 10 cm au droit des Profilés Duo, ou horizontalement avec un recouvrement de 20 cm. Elle sera collée avec de l'adhésif double face sur les Profilés Duo. Cet adhésif assure un rôle de maintien de la membrane lors de sa mise en œuvre. La fixation de la membrane aux ossatures sera réalisée par la pose des profils d'interface bardage qui assureront le couturage de la membrane.

Les profils d'interface bardage, outre le couturage de la membrane, assureront la liaison du bardage avec les Profilés Duo. Ils seront fixés à travers la membrane sur le Profilé Duo avec des vis de type Drillnox 6, vissées à entraxe 300 mm. Les profils d'interface dépendront du bardage choisi. Si les profilés sont horizontaux, il faudra prévoir une double ossature en aluminium. Un adhésif sera utilisé sur les recouvrements du pare-pluie.

Le bardage (hors fourniture) est au libre choix du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage. Il ne devra pas dépasser 53 kg/m² et devra respecter les limites dimensionnelles ou de déformations données dans l'Avis Technique du bardage.

Edition du 20/03/2024

Ce document est un descriptif type fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Il ne substitue pas aux DTU, Avis Techniques, normes et règles de l'art en vigueur. Les schémas présentés ne sauraient être considérés comme des dessins d'exécution contractuels.

LOT PLAQUISTE - PARTIE COURANTE

Des bandes de type membrane Vario® Xtra Band de la société Isover, de largeur 30 cm et pré-adhésivées, seront installées sur le plancher bas et sous le plancher haut, au niveau de la future implantation des lisses hautes et basses.

Les lisses Clip'Optima d'Isover ou Rails Stil® F530 de Placo® seront ensuite chevillés dans les dalles inférieures et supérieures d'étage, sur la membrane Vario® Xtra Band. Leur implantation sera déterminée en fonction de l'épaisseur d'isolant qui sera installé côté intérieur.

Les fourrures Stil® F530 horizontales, de la société Placo®, seront vissées dans les Profilés Duo. L'écartement entre les fourrures horizontales et/ou les lisses ne devra pas dépasser 1 mètre maximum.

Les appuis Optima₂ seront clipsés sur les fourrures horizontales, tous les 600 mm maximum/

L'isolant en laine de verre, de type GR 30 ou GR 32 de la société Isover, sera embroché sur les appuis Optima₂. Les panneaux d'isolant seront positionnés bord à bord pour assurer une isolation continue. Ils seront découpés à la hauteur d'étage majorée d'1 cm.

Les rondelles rigides de la Pastille Optima seront insérées sur les tiges de l'appui Optima₂ pour maintenir l'isolant.

La membrane hygro-régulante Vario® Xtra sera déroulée horizontalement ou verticalement et embrochée sur les appuis Optima₂. Le second lé puis les suivants seront posés de façon identique avec un recouvrement de 10 cm. Les joints entre lés, les jonctions avec les bandes Vario® Xtra Band précédemment installées et les jonctions avec les menuiseries seront réalisés conformément au DTA de la membrane Vario® Xtra.

Les rondelles élastiques de la Pastille Optima seront embrochées sur les tiges des appuis Optima₂ jusqu'à leur arrivée en butée contre les rondelles rigides, permettant d'assurer l'étanchéité de la membrane au niveau des appuis.

Les clés des appuis Optima₂ seront placées aux extrémités des tiges des appuis Optima₂.

Les fourrures Stil® F530 verticales seront emboîtées et vissées dans les lisses Clip'Optima ou Rails Stil® F530 hautes et basses et clipsées sur les appuis Optima₂.

La planéité de l'ensemble des fourrures sera vérifiée et les clés Optima₂ ou Stil® F530 seront ensuite verrouillées par un quart de tour.

Le parement sera constitué de deux plaques de plâtre de la société Placo®, posées à joints décalés. Les parements seront choisis selon les performances recherchées et notamment la résistance au feu recherchée.

TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

L'ensemble du traitement des points singuliers est décrit dans l'Avis Technique de la solution.

Notamment pour le lot façade : traitement des angles sortants, des chevêtres des menuiseries, coupure-feu tous les deux niveaux et continuité de l'étanchéité à l'eau avec la menuiserie.

Pour le lot plaquiste : traitement des angles rentrants, continuité de l'étanchéité à l'air avec la menuiserie, résistances au feu spécifiques

Une assistance est joignable par téléphone (06 22 60 78 26) ou par courriel (be.fl@saint-gobain.com).